

Arret travail apres inapte

Par gallie2013, le 19/12/2016 à 13:54

bonjour

Jai ete declare inapte a mon poste mon employeur ma retrouve un reclassement mais je ne suis pas d'accord j'aurai toujours des charges a porter et cote entretien c'est dans une scierie donc gros materiel de plus j'ai un debut de bronchite je peux demande a mon medecin de me mettre en arret pour maladie j'ai peur que mon employeur ou la CPAM trouve cela abusif merci pour votre reponse car je vais chez mon medecin demain si ca ne vas pas mieux cordialement

Par Visiteur, le 19/12/2016 à 18:07

Bsr,

Si vous êtes malade, selon la gravité, c'est au médecin de décider si vous devez être en arrêt, pas à vous de lui demander.

Il n'est pas dans nos moyens de connaître le degré de franchise des intervenant. Quant à la CPAM, elle dispose d'outils sophistiqués pour suivre les dossiers et cible les gens a contrôler au travers d'incohérances ou par rapport à des données statistiques.